COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille, le 13 octobre 2015

La SNCM, c'est l'avenir

Le 14 octobre, le Tribunal de commerce de Marseille devrait examiner les offres de reprise de la SNCM déposées par trois candidats sur quatre, la société STEF ayant jeté l'éponge.

Les offres encore en lice restent extrêmement douloureuses sur le plan social, avec près de la moitié des salariés licenciés dans tous les cas, et sans aucune garantie que ces offres ne finissent pas, elles aussi, par vendre à la découpe la SNCM dont les actifs les filiales sont estimés à plus de 250 millions d'euros.

De quoi largement rembourser la mise pour ceux qui ne seraient intéressés que par une partie des navires et des activités de transport maritime de la SNCM, avant de licencier à nouveau des centaines de salariés repris, sans compter les conséquences pour les sous-traitants et les quelque 3 000 emplois induits, en Corse comme en PACA avec le Grand Port Maritime de Marseille.

Mais comment pourrait-il en être autrement alors que la Délégation du Service Public de continuité territoriale entre Marseille et la Corse - pourtant remportée par les seules compagnies sous pavillon français 1^{er} registre et partenaires historiques, la SNCM et la CMN - a été résilié au nom de « la concurrence libre et non faussée » suite à une énième plainte de la compagnie Corsica Ferries qui échappe au droit national tout en percevant 200 M€ d'argent public.

A cette heure, l'Exécutif de Corse dont on peut douter des réelles intentions, n'a toujours pas lancé le contenu du nouvel appel d'offres de la DSP, réalisée jusqu'ici par la SNCM, en partenariat avec la CMN dont l'activité dépend entièrement de la DSP.

Les risques majeurs d'une découpe future de la nouvelle compagnie ainsi créée et sur ses salariés restent entiers alors qu'une solution de continuité est toujours possible et permettrait une reprise de la SNCM sur un périmètre industriel tout aussi performant économiquement et permettant de sauver plus d'emplois.

Les salariés qui vivent avec une épée de Damoclès au dessus de la tête depuis plus d'un an, avec leurs syndicats, ont raison de rejeter ces offres dans ces conditions. Ils doivent être entendus par le tribunal comme par les élus de la Région PACA sur leurs demandes légitimes de report de toute décision avant d'avoir bâti une véritable solution durable au service de l'emploi, de l'économie et de l'intérêt général.

Le groupe Front de Gauche en PACA entend mettre l'ensemble des élus de l'assemblée régionale face à leurs responsabilités en soumettant au vote une motion lors de la séance plénière du vendredi 16 octobre. Ce texte propose :

- d'engager les formalités nécessaires à la participation de la Région PACA à une offre de reprise de la SNCM auprès du Tribunal de commerce de Marseille, au côté d'un opérateur industriel sérieux, dans le cadre d'une offre globale préservant l'unicité de la compagnie et portant sur le périmètre social et industriel le plus large possible entre PACA, la Corse et le Maghreb, dans un cadre économique viable ;
- cette participation sera proposée aux candidats et au Tribunal sous la forme d'une SEM dont l'actionnariat, au côté des salariés, serait majoritairement constitué avec la Région PACA, la CTC si elle le souhaite, et d'autres collectivités qui pourraient être intéressées au devenir de la SNCM, telles que la Ville de Marseille et le Conseil départemental des Bouches du Rhône.

Ce schéma, fondé sur le projet industriel le plus pertinent, est le seul qui garantira la pérennité sociale, industrielle et économique de la SNCM au service du développement durable et de l'intérêt général des deux régions PACA et Corse.

La SNCM a fait la démonstration de sa viabilité et représente un enjeu considérable sur le plan économique et social, industriel et environnemental alors que la COP 21 se profile, y compris dans le cadre d'une politique de co-développement et de partenariat euro-méditerranéen.

Les élus du Front de Gauche seront présents devant le tribunal de commerce de Marseille le 14 octobre pour apporter leur soutien et annoncer des propositions concrètes pour garantir un avenir à la compagnie.

Les élus Front de Gauche au Conseil régional PACA